

09 nov 2007 -11:38

Libération de Jacques Wilmart

Les Affaires étrangères ont reçu confirmation officielle de la décision des autorités tchadiennes de relâcher Jacques Wilmart. Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht se réjouit de cet heureux dénouement et remercie son envoyé sur place, l'Ambassadeur Guy Trouveroy ainsi que le consul honoraire belge, les avocats et la famille pour leurs efforts et leur bonne coopération. Le Ministre remercie également les autorités du Tchad pour leur compréhension dans cette affaire.

Les Affaires étrangères ont reçu confirmation officielle de la décision des autorités tchadiennes de relâcher Jacques Wilmart. Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht se réjouit de cet heureux dénouement et remercie son envoyé sur place, l'Ambassadeur Guy Trouveroy ainsi que le consul honoraire belge, les avocats et la famille pour leurs efforts et leur bonne coopération. Le Ministre remercie également les autorités du Tchad pour leur compréhension dans cette affaire.

Libération de Jacques Wilmart
Bruxelles, le 9 novembre 2007
Les Affaires étrangères ont reçu confirmation officielle de la décision des autorités tchadiennes de relâcher Jacques Wilmart. Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht se réjouit de cet heureux dénouement et remercie son envoyé sur place, l'Ambassadeur Guy Trouveroy ainsi que le consul honoraire belge, les avocats et la famille pour leurs efforts et leur bonne coopération. Le Ministre remercie également les autorités du Tchad pour leur compréhension dans cette affaire. En coopération avec les avocats et la famille les Affaires étrangères ont poursuivi depuis le début de la semaine leurs efforts visant à obtenir la remise en liberté de M. Wilmart. Les contacts avec les autorités tchadiennes se sont poursuivis jusqu'à ce matin. Tout ceci s'est passé dans le respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire tchadien. Les dispositions nécessaires sont en train d'être prises pour le rapatriement pour Monsieur Wilmart en tenant compte de son état de santé.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be